

FO - UNSA – CGT – CFDT – FSU

Motion intersyndicale DDEA lors du comité de suivi du 10 juillet 2009 – DDTM 56

L'ensemble des organisations syndicales de la DDEA après avoir attentivement examiné tous les documents de travail **REJETTE** avec force la proposition de l'organigramme ainsi que la méthode de travail qui la sous-tend, à savoir une méthode complètement désorganisée.

Les organisations syndicales ont pris note, lors du dernier comité de suivi, de votre objectif, jamais démenti, de limiter à terme le nombre de services à 6 ou 7 (aujourd'hui 8 services + la délégation à la mer et au littoral dans votre proposition d'organigramme). Cette information modifie totalement, l'origine, le contexte et le sens des réflexions à mener.

Les organisations syndicales **EXIGENT** la réalisation d'un réel diagnostic intégrant notamment l'identification des missions, l'affichage des ETP et un état des lieux des procédures correspondantes.

Compte tenu de tous les éléments développés ci-dessus, les organisations syndicales **REFUSENT** les modifications à venir menées sans concertation et surtout sans cohérence entre elles, ce qui engendrera inévitablement une déstabilisation des agents et affectera la qualité du service public rendu.

Les organisations syndicales **EXIGENT** le report de la création de la DDTM dans des délais permettant un vrai travail de fond et une réelle concertation avec tous les représentants des personnels et des agents concernés (DDEA, Préfecture, DDAM). Il paraît illusoire et aberrant d'aboutir à une organisation réellement consolidée et pertinente avant juin 2010.

Les organisations syndicales **EXIGENT** une réflexion sur une DDTM à long terme avec si besoin des organisations transitoires intégrant l'évolution des effectifs et la délimitation des missions : départementalisation interministérielle

des services d'information et de communication, devenir de l'ingénierie publique, de l'application du droit des sols, mise en œuvre du Grenelle et articulation fonctionnelle et non pas hiérarchique avec les services régionaux notamment (risques, énergies renouvelables, etc.). Sur ces points, le document de stratégie régionale est tout juste à l'état de réflexion.

Les organisations syndicales se retireront de toute forme de concertation (CTPS, Comité de suivi, etc.) si elles ne sont pas écoutées et entendues quant aux propositions formulées aujourd'hui.

Les organisations syndicales **EXIGENT** une réponse immédiate.